

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Délibération N° 40/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-sept novembre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre
Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première
convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic,
sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOLET, M Jean
Marc VIAL, Mme Chantal CURTELIN, Mme Claudie FRAYSSE,
Mme France BRUYERE, M Daniel MANSOZ, M André
GRANGER, M Maxime BERTRAND et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	10
Votants	9

SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE

Monsieur Daniel MANSOZ ne participe pas au débat et ne prend pas part au
vote

SECOURS POPULAIRE	4 000 €
--------------------------	----------------

Le CA décide de voter une subvention de quatre mille euros au bénéfice de
l'association secours populaire d'Aix les Bains.

Délibération adoptée à l'unanimité
Ont voté pour : 9
Fait à Aix les Bains, le 2 décembre 2024

Acte rendu exécutoire le *4 décembre 2024*
Après envoi à la Préfecture le *4 décembre 2024*
Et publication du *4 décembre 2024*

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Mauer h

